

Vendredi 25 juillet 2008 - No. 16592

Vous etes ici: [Accueil](#) > [Actualités](#)

Search

Au quotidien

[Sommaire](#)
[La Une](#)
[Editorial](#)
[Actualités](#)
[Sports](#)

Cette semaine

[l'express Nord](#)
[l'express Est](#)
[l'express Sud](#)
[l'express Ouest](#)
[Culture](#)
[Economie & Business](#)
[Porte-monnaie](#)
[Apartés](#)
[Cinéma](#)
[Tribune](#)

**Actualités**

ANALYSE

Crise institutionnelle

Il faut démanteler le Monetary Policy Committee (MPC). Il fait plus du tort à l'économie que la politique du taux d'intérêt elle-même dont il est censé être le dépositaire. Ce n'est pas une question de personne, mais d'institution. Davantage qu'un instrument technique, la politique monétaire est d'abord une institution, une règle qui dicte le comportement des entreprises et des ménages.

Comme toute institution, le MPC est une plate-forme qui est l'objet de diverses pressions de lobbies ayant des intérêts propres. C'est dans la nature humaine que les hommes s'organisent en des groupes de pression. Aucune autorité ne peut lutter contre cette perversité de la démocratie qu'est

le lobbying. Dès qu'on crée une institution, on ouvre un espace pour le lobbying. Le meilleur moyen d'éviter cela, c'est d'avoir un minimum d'institutions.

Les économistes de l'école du Public Choice diront qu'une crise monétaire est une crise institutionnelle. Faute de comprendre que la monnaie est synonyme de confiance, nos gardiens de la stabilité monétaire ne s'entendent pas actuellement. La roupie est en crise, non pas parce qu'elle s'apprécie ou se déprécie, mais parce qu'elle est dévalorisée en tant qu'institution.

Pour être juste envers le gouverneur de la Banque de Maurice (BoM), on ne peut pas le tenir responsable d'une politique qui n'est pas la sienne. En démocratie, il n'y a de responsabilité qu'individuelle. C'est seulement dans une dictature que s'impose la responsabilité collective. Or, comme les membres du MPC fonctionnent de façon démocratique, chacun doit être comptable de ses actes.

Sans doute est-il difficile d'accuser les membres du MPC de manque de solidarité envers le gouverneur quand ce dernier ne reçoit même pas le soutien de son second adjoint. Par rapport à la récente décision d'augmenter le Repo Rate, celui-ci s'est rangé du côté de la majorité qui a voté 25 points de base, alors que le gouverneur s'en est tenu à 100 points de base.

De notre point de vue, le second vice-gouverneur a fait un choix irréflecté dans la mesure où il a affaibli l'autorité monétaire dont il est un des représentants. Une banque centrale ne relève pas de la perfection, mais elle doit agir comme si elle était parfaite. Son autorité tient du fait que ses décisions sont indiscutables. Une banque centrale doit être perçue par le public comme un temple : quiconque le fait trembler de l'intérieur commet une hérésie.

Pour justifier sa position, le second vice-gouverneur avance un argument qu'on entend dans certains milieux des affaires, à savoir que les risques d'une moindre croissance l'emportent sur les risques d'une plus forte inflation. Mais cette confrontation des risques ne fait plus débat dans le monde, tant il est devenu évident que l'inflation va au contraire tuer la croissance. La vieille argumentation keynésienne, selon laquelle la croissance serait assurée par plus d'inflation, peut s'appliquer lorsque l'inflation est faible (autour de 2 %). Mais dans une situation où l'inflation est déjà très élevée (près de 9 %), un surplus d'inflation n'amènera pas plus de croissance.

Lors de la baisse du Repo Rate en mai, un seul membre du MPC s'était dissocié de cette mesure, ayant voté pour son maintien. Puisqu'on parle de la nécessité d'avoir plus de transparence dans les décisions du MPC, on aimerait bien savoir qui était ce membre en question. Naturellement, il faut croire qu'il n'était pas un fervent partisan de la croissance, à l'époque où le ministre des Finances n'avait pourtant pas encore annoncé une croissance de 6,2 % pour l'année 2008-2009.

En tout cas, lorsqu'on siège au sein du MPC, on doit regarder les intérêts du pays, qui priment sur tout autre intérêt. Que faut-il éviter : la perte du pouvoir d'achat de la population, ou les pertes de change d'une entreprise qui reste profitable ? Cette même entreprise blâmera le gouvernement si éclate une explosion sociale qui affecte son business. Et elle dépensera des millions de roupies en communication sous le vernis de Corporate Social Responsibility.

Mais on n'est responsable que de ce qu'on contrôle pleinement. La direction de la BoM ne peut pas assumer les conséquences des décisions du MPC qu'elle ne contrôle pas. Cette confusion institutionnelle envoie des signaux contradictoires aux marchés. Les opérateurs ne savent plus comment interpréter les déclarations publiques du gouverneur, seul habilité à parler au nom de la BoM, car il ne détient pas le pouvoir de décision sur le taux directeur.

Nous proposons de remplacer le MPC par un comité composé des officiels de la BoM, à savoir le gouverneur, les deux vice-gouverneurs, l'économiste-en-chef et le responsable du département des marchés financiers, et un conseiller étranger. En somme, il faut des experts rompus aux arcanes de la politique monétaire, ce qui exige de longues années d'expérience en la matière. Nous proposons aussi la création d'un comité parlementaire devant lequel le gouverneur déposera chaque six mois pour rendre des comptes sur l'inflation.

Mais encore faut-il que la BoM ait le soutien indéfectible du ministre des Finances. Ce dernier disait récemment qu'il pouvait aligner deux arguments en faveur des opposants à l'inflation et dix arguments en faveur des partisans de la croissance. Ce qui laisse penser qu'il accorderait cinq fois plus d'importance à la croissance qu'à l'inflation. Cependant, on voit mal un gouvernement aller aux élections générales avec une inflation à deux chiffres. On ne remporte pas le pouvoir sur le dos de la croissance, mais bien sur le front de l'inflation.

Par Eric NG PING CHEUN



Les autres titres

- ▶ LOISIRS: [Ces collégiens qui ont choisi des vacances instructives](#)
- ▶ PHOTO DU JOUR: [Ces saveurs de Chine...](#)
- ▶ MOEURS: [Inceste : un beau-père condamné à quatre ans de prison](#)
- ▶ SOUS-EVALUATION DE CHEVAUX: [Le MTC verse Rs 15 millions au fisc](#)
- ▶ ABUS DE POUVOIR ALLEGUE: [Affaire Guinness : l'Icac devra révéler l'identité du présumé complice](#)
- ▶ COZÉ MEMBERS !: [J'ai beaucoup de sympathie pour CMT, François Woo, les Lai Fat Fur et leurs équipes](#)
- ▶ PRODUITS DE LA MER: [Les premières exportations de Mer des Mascareignes](#)
- ▶ [Le harcèlement sexuel exposé aux fonctionnaires](#)
- ▶ [IBL octroie des bourses d'études à quatorze enfants.](#)
- ▶ [Le poste de police de Trou-Fanfaron rénové.](#)
- ▶ [Reprise des importations du Kenya.](#)
- ▶ [Charge rayée contre Donald Ha Yeung](#)
- ▶ [Un avion d'Air Mauritius bloqué à Delhi](#)
- ▶ [La MCB obtient gain de cause](#)
- ▶ [SOS Villages : une quête pour mieux aider les enfants](#)
- ▶ [Brèves](#)
- ▶ POLLUTION: [Des normes pour un air sain](#)
- ▶ CALCULS RÉNAUX: [La somme de vos excès](#)
- ▶ QUESTIONS AU... DR ASHWAMED DINASING OTORHINOLARYNGOLOGISTE: [«Décibels, des seuils à ne pas dépasser»](#)

 [Brève](#)

 [News](#)

© Copyright La Sentinelle
Designed and Hosted by [Telecom Plus](#)

